

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET L'ESCP BUSINESS SCHOOL SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

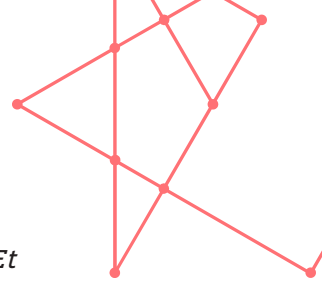
Le lundi 28 septembre, la Chambre de Commerce a signé une convention de partenariat avec l' ESCP Business School. L'objectif de la nouvelle collaboration est de développer et de proposer conjointement des programmes de formation professionnelle continue qui répondent aux besoins des entreprises, adaptés aux spécificités du marché luxembourgeois et qui soutiennent ainsi le développement des compétences en entreprise.

La formation professionnelle continue est la clé de voûte du développement de toutes les entreprises. L'une des missions phares de la Chambre de Commerce est d'accompagner et de soutenir celles-ci dans leur engagement en faveur d'une amélioration continue des connaissances et des compétences de leurs ressources humaines.

Aujourd'hui cette mission est devenue une priorité encore plus stratégique, tant l'institution est convaincue de l'efficacité de la formation parmi les leviers à activer pour sortir de la crise. Le partenariat signé avec l'ESCP Business School, reconnue comme une des meilleures *business schools* mondiales avec ses 6 campus européens, est ainsi d'une très grande importance pour les perspectives positives qu'il apporte en ces temps de ralentissement économique et de pandémie qui perdure, et de chômage plus élevé qu'à l'accoutumée.

Au-delà de sa notoriété, de son expérience et de son expertise, l'ESCP Business School apporte une gamme complète de formations ainsi qu'un dispositif éprouvé pour co-construire des solutions de formation sur mesure, correspondant à des besoins spécifiques de l'économie luxembourgeoise. Cela se traduit par exemple par la possibilité d'adapter individuellement certaines formations existantes pour mieux répondre aux exigences du terrain ou l'opportunité de proposer des certificats estampillés ESCP Business School dédiés notamment au secteur du digital. Le double sceau ESCP Business School et Chambre de Commerce du Luxembourg ne pourra que conférer de la valeur aux formations et assurer une meilleure employabilité à tous.

Dans son allocution, Luc Frieden, président de la Chambre de Commerce, a rappelé combien la Chambre de Commerce était reconnaissante à l'ESCP



Business School pour ce partenariat visant à développer des programmes qui vont contribuer à une bonne dynamique pour la relance économique « *Pour surmonter la crise, nous avons besoin de courage mais aussi de compétences. Et ces compétences peuvent être acquises par des programmes académiques mais également à travers de la formation professionnelle continue* ».

La signature du partenariat se situait en amont d'une cérémonie au cours de laquelle Pierre Gramegna, Ministre des Finances du Luxembourg, s'est vu décerner le diplôme honorifique de Docteur honoris causa sur le campus parisien historique de l'école. Le discours du ministre sur le thème « Post-Covid : la solidarité et la durabilité façonnent l'avenir de l'UE », s'inscrivait dans le prolongement de la série de conférences « *Stand up for a sustainable world* » du programme Executive Education de l'ESCP Business School.

Une première initiative découlant de la coopération entre la Chambre de Commerce et l'ESCP Business School est l'organisation à Luxembourg d'une partie du cursus (6 mois sur 15 mois que compte la totalité du programme) d'un *Executive Mastère* en « *Gestion Internationale de Patrimoine* » qui met à la disposition des managers de ce domaine d'activité, un programme de formation de très haut niveau alliant l'expertise académique et pédagogique d'ESCP Business School au réseau et à la très bonne connaissance du milieu économique luxembourgeois de la Chambre de Commerce.



Pierre Gramegna, Ministre des Finances, entouré de Frank Bournois, Philippe Houzé, Luc Frieden et Carlo Thelen.